




T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

 cftcfae@free.fr  <http://www.cftc-fae.fr>  facebook.com/groups/CftcFAE

N°307- Le 31 Janvier 2014

Les fonctionnaires en ont marre de **casquer** !



Alors que de la Cour des comptes et quelques medias s'acharnent contre la Fonction publique de l'Etat, rendue bouc émissaire des déficits, nous apprenons que la masse salariale de l'Etat a baissé de 200 millions en 2013.

“La masse salariale diminue de 200 millions d'euros en 2013” par rapport à 2012, a déclaré le ministre délégué au Budget, Bernard Cazeneuve mardi 21 Janvier, voyant là l'effet d'une “bonne gestion” des dépenses. “Les dépenses de masse salariale hors pension ont été maîtrisées de façon très exceptionnelle et vous savez à quel point il est difficile de maîtriser ce poste”, a souligné le ministre. D'après Bernard Cazeneuve : « les raisons de cette maîtrise sont liées aux décisions que nous avons prises et au respect de nos engagements”.

À cet égard, il a cité le gel du point d'indice des fonctionnaires qui sert de base au calcul des salaires des agents et n'a pas été augmenté depuis 2010, et *“la diminution par deux également des mesures catégorielles, par rapport à ce qui était fait au cours du précédent quinquennat”*. En outre, *“les baisses d'effectifs que nous avons décidé sur les ministères autres que l'Éducation nationale, l'Intérieur et la Justice ont été rigoureusement respectées”*, a-t-il également souligné.

3 000 postes en moins

En 2012, selon la Cour des comptes, la masse salariale de l'État était restée stable, à + 0,1 %, un chiffre historique, avec 27 000 fonctionnaires en moins. Le budget 2014 prévoit une réduction nette de quelque 3 000 postes de fonctionnaires avec la suppression de 13 000 postes dans les ministères “non prioritaires” (Défense, Finances, etc.) au profit de créations dans l'enseignement, la justice et la sécurité.

À ce stade, le gouvernement ne prévoit pas de dégel du point d'indice, qui concerne tous les agents (État, territoriale et hospitalière). Ce point n'a pas bougé depuis une revalorisation de 0,5 % à l'été 2010, au grand dam des syndicats de la Fonction publique. Selon la Cour des comptes, une hausse de 1 % de ce point augmente de 800 millions d'euros la seule masse salariale de l'État.

Le 16 janvier, la ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, avait affirmé que le point d'indice des agents publics serait dégelé avant la fin de la mandature. Mais elle ne s'était pas risquée à préciser un calendrier... (extrait d'ACTEURS PUBLICS du 22 janvier 2014).

**ENFIN, NOS SALAIRES SONT BLOQUÉS DEPUIS 2010
(POUR COUVRIR LES DÉFICITS...).**

CELA SUFFIT !